



# BULLETIN

**TRANSPORTATION DISTRICT 140**  
**DISTRICT DES TRANSPORTS 140**

*International Association of Machinists and Aerospace Workers*  
*Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

## À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA À L'EMPLOI D'AIR CANADA AVENANT SUR LES RENTES

Chères consœurs, chers confrères,

Le 21 décembre 2020, Air Canada a déposé auprès du ministre du Travail une demande de dérogation aux exigences du *Code canadien du travail* (CCT) en matière de préavis de licenciement collectif.

Après avoir obtenu copie de ladite demande de dérogation aux exigences du *Code canadien du travail* (CCT) en matière de préavis de licenciement collectif, notre conseiller juridique a déposé une contestation auprès du ministre du Travail.

Le 12 février 2021, le ministre du Travail a refusé à Air Canada sa demande de dérogation aux exigences en matière de préavis de licenciement collectif.

Par conséquent du refus de la demande, les dispositions relatives au comité mixte prévues à la section IX du CCT ont été mises en application.

Conformément à la section IX du CCT, le comité mixte est responsable de l'élaboration d'un programme d'adaptation conformément au processus prévu à la section IX. À la suite de discussions tenues entre les parties conformément au processus prévu à la section IX, l'AIMTA a conclu un avenant sur le programme d'atténuation des licenciements qui offre aux membres âgés d'au moins 55 ans et comptant 80 points (âge plus service admissible) au titre du régime de retraite l'option de recevoir une rente temporaire supplémentaire jusqu'à l'âge de 65 ans. Il permet également aux membres qui n'ont pas atteint l'âge de 55 ans ou qui n'ont pas accumulé 80 points de recevoir une entente non réduite à compter de la date où ils atteignent le seuil de 55/80 ans plutôt que de devoir atteindre jusqu'à 65 ans.

Un document détaillé de questions et de réponses concernant les deux options en matière de rentes sera distribué d'ici peu.

En toute solidarité,

Fred Hospes, président-directeur général  
District des Transports 140, AIMTA

FH:mdr

**BULLETIN N° 19 – PUBLIÉ LE 15 AVRIL 2021**  
**VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079  
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252  
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707  
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)